

SECRET

Armstrong

No. 10
CP.5/K/SECRET/8
30 novembre 1950
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
COMMERCIAUX ET LE COMMERCE

PARTIES CONTRACTANTES

GROUPE DE TRAVAIL "K" DES CONSULTATIONS
AU TITRE DE L'ARTICLE XII:4 (b)

Déclaration faite par le représentant de
la Nouvelle-Zélande à la neuvième réunion
tenue le mercredi 22 novembre 1950
à 15 heures

La situation de la balance des paiements qui est la raison du traitement discriminatoire appliqué par la Nouvelle-Zélande aux importations en dollars a déjà été exposée en détail par le représentant du Royaume-Uni, lorsqu'il a décrit la situation de la zone sterling, et a été également analysée dans le document présenté par le Royaume-Uni au nom des pays du Commonwealth qui font partie de la zone sterling. Toutefois, les derniers chiffres des recettes et des dépenses en dollars de la Nouvelle Zélande présenteront peut-être quelque intérêt pour les représentants. Au cours des six mois de la période janvier-juin 1950, les recettes en dollars des Etats-Unis ont atteint 44 millions et les dépenses, 28 millions. Ces chiffres doivent être considérés comme étant strictement confidentiels, car ils doivent encore être vérifiés et n'ont pas été publiés. Pour les deux premiers trimestres de 1950, pris séparément, les chiffres approximatifs sont les suivants :

	1950	
	Premier trimestre	Deuxième trimestre
Recettes	18	26
Dépenses	14	14

Ces chiffres accusent une amélioration considérable par rapport aux années précédentes, et il y a lieu de se féliciter que la Nouvelle-Zélande ait pu contribuer dans cette faible mesure au renforcement de la situation de la zone sterling.

En Nouvelle-Zélande, le régime des licences s'applique comme suit aux importations en dollars. Chaque demande de licence présentée par un importateur fait l'objet d'un examen qui tient compte du caractère plus ou moins essentiel du produit visé, de la possibilité de se le procurer sur des marchés à monnaie faible, de l'urgence du besoin, de la brièveté relative des délais de livraison demandés par les fournisseurs des diverses zones monétaires, etc. En 1949, les licences accordées pour des importations en dollars ont été valables pendant toute la durée d'une période de 14 mois prenant fin le 28 février 1950. D'une manière générale, la plupart de ces licences ont été délivrées immédiatement avant le commencement ou au cours des premiers mois d'une période de validité. En 1950, la durée de validité a été de 6 mois, mais les licences délivrées pour les six premiers mois (janvier-juin) sont restées valables après le 30 juin. On a voulu ainsi, évidemment, diminuer les sorties en dollars pendant l'année fiscale qui commençait en juin 1949 afin d'atténuer leurs répercussions immédiates sur les réserves de la zone sterling.

On ne saurait, bien entendu, attribuer entièrement la réduction des importations en dollars au renforcement des restrictions; comme pour les autres pays de la zone sterling, les effets de la dévaluation et l'amélioration des approvisionnements sur les marchés à monnaie faible, ont joué un rôle considérable. Etant donné la nature des produits dont il s'agit, le développement de la production nationale n'a guère d'importance dans notre cas.

Quant aux recettes provenant des exportations, le point essentiel à signaler est que le volume des exportations de laine à destination des Etats-Unis et du Canada a approximativement doublé.

Si j'ai fait cet exposé succinct de notre situation bilatérale à l'égard du dollar, c'est non pas parce qu'elle présente un rapport quelconque avec notre consultation actuelle, mais parce que les recettes et dépenses en dollars de la Nouvelle-Zélande, dans la mesure où elles affectent l'ensemble de la zone sterling, intéressent certainement d'autres membres du groupe de travail.

RAPPORT DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Sans vouloir engager une nouvelle discussion sur un point qui a déjà fait l'objet de longs débats, ma délégation tient à déclarer qu'elle regrette que le Fonds ait jugé opportun de soumettre des conclusions au cours de sa consultation avec les Parties Contractantes au sujet de procédures instituées par l'Accord général qui n'appellent pas elles mêmes de conclusions de la part des Parties Contractantes agissant collectivement.

Certains points de l'exposé du Fonds relatif à la Nouvelle-Zélande semblent nécessiter des commentaires. Toutefois, avant de présenter mes observations, je tiens à dire que ma délégation se rend parfaitement compte de la difficulté que le Fonds a dû éprouver à établir la partie de son rapport concernant la situation de la Nouvelle-Zélande, étant donné que la Nouvelle-Zélande n'est pas membre du Fonds et que le personnel de cette organisation a dû travailler d'après des renseignements publiés, sans pouvoir consulter directement les fonctionnaires du gouvernement néo-zélandais. Les observations que je formulerai au sujet des inexactitudes que renferme le document du Fonds visent à économiser le temps du groupe de travail à prévenir toutes les questions qui pourraient, autrement, être soulevées.

Page 2, phrase commençant par: "Second, the repayment of sterling debt..."
 ("En second lieu, le remboursement de la dette en sterling....")

Il n'a pas été imposé de limites à l'emploi, par la Nouvelle-Zélande, des réserves accumulées en sterling. Toutefois, comprenant qu'il importait d'éviter de faire peser sur l'économie du Royaume-Uni la charge d'exportations non compensées, le Gouvernement a veillé, depuis 1947, à ce que les dépenses courantes ne dépassent pas les recettes courantes. De toute manière, cette politique était devenue nécessaire, surtout depuis une ou deux années, en raison de l'insuffisance de nos réserves en sterlings. Cette insuffisance a encore été accrue par le fait que les prix d'importation et la valeur totale de notre commerce international ont été en hausse constante alors que, en dehors des fluctuations saisonnières, les réserves sont restées plus ou moins stables.

Deux phrases commençant par: "So far as the dollar area is concerned..."
 ("En ce qui concerne la zone dollar.....")

Il est fait allusion aux limites qu'il a été décidé d'imposer pour les montants en livres sterling qui peuvent être convertis. Ce point a été élucidé au cours de la consultation avec l'Australie et il est inutile que je m'y arrête plus longtemps. Je tiens seulement à indiquer que les observations déjà présentées s'appliquent également à la situation de la Nouvelle-Zélande.

Page trois - phrase commençant par: "The long term contracts...." ("Les contrats à long terme")

Cette affirmation est probablement exacte si l'on considère le tonnage, car

aucune vente de laine ne faisant l'objet de contrats à long terme, la moitié seulement environ de la valeur de nos exportations représente des ventes faites dans ces conditions. Quant à la phrase suivante, j'ai déjà souligné l'importance que présente le volume croissant des exportations de laine à destination de la zone dollar, au cours de la période qui vient de s'écouler, ce volume a de beaucoup dépassé l'accroissement relativement modéré du prix de la laine en dollars, par rapport à la saison de 1949-1950.

Phrase commençant par : "At the same time, imports were subject to control...." ("D'autre part, les importations ont été soumises à un contrôle...")

On peut affirmer, sans risque d'erreur, que la forte augmentation de valeur des importations constatée par rapport à ces dernières années, malgré le contrôle des importations, reflète véritablement un accroissement de la demande d'importations, ce qui indique que les exigences de l'économie nationale ont influencé dans une très grande mesure les importations.

Page 4 - phrase commençant par : "No commodities falling within these groups could be imported from the United States and Canada." (Aucune des marchandises rentrant dans ces catégories n'a pu être importée des Etats-Unis et du Canada....").

Les autorités qui délivrent les licences d'importation ont pleins pouvoirs pour accorder des licences à l'égard de toutes marchandises en provenance de marchés en dollars. En ce qui concerne certaines catégories de marchandises, il est fixé, pour les importations de sources à monnaie faible, des attributions de base qui sont calculées d'après les licences accordées aux importateurs particuliers au cours d'une année antérieure. En règle générale, il n'y a pas d'attribution de base pour les importations en provenance de marchés en dollars. Pour les marchandises qui font l'objet d'attributions de base comme pour celles qui en sont exclues, il peut être et il est généralement délivré des licences en dollars. En conséquence, il ne saurait être question de l'existence de listes de marchandises qui remplissent ou non les conditions voulues pour être importées de marchés en dollars. Les changements qui se produisent entre les groupes de marchandises faisant l'objet d'attributions de base et les groupes qui sont exclus de ces attributions n'ont donc pas d'importance particulière au point de vue de la politique suivie par la Nouvelle-Zélande en matière d'importations en dollars.

Page 5 - Paragraphe V

Il est probable que la principale cause de l'accroissement de la demande d'importations est la hausse des prix de la laine. Une des plus sérieuses menaces qui pèsent sur notre balance générale des paiements est le fait que, grâce aux mesures de contrôle des importations appliquées à un moment où le produit des exportations est élevé, nous parvenons à peine maintenant à réaliser l'équilibre dans nos comptes généraux. Du fait de l'insuffisance de nos réserves en sterling, nous nous trouverions en présence de difficultés considérables si nos recettes, au titre des exportations, venaient à diminuer. Il ne faut pas perdre de vue que, d'une manière générale, les variations de la demande d'importations qui résultent du chiffre des recettes provenant des exportations se manifestent avec un retard d'une année environ sur les variations des recettes d'exportation elles-mêmes. Au cours d'une période de hausse des prix, comme celle que nous traversons actuellement, ce retard protège la balance des paiements, mais il constitue une difficulté sérieuse en période de baisse des prix. De plus, même dans le cas d'un fléchissement général des prix mondiaux, on peut s'attendre à ce que le niveau de nos prix d'exportation baisse dans une plus grande mesure que celui des prix d'importation. Si je fournis ces quelques explications au sujet de la situation de notre balance générale des paiements, c'est parce que la question a été soulevée dans le rapport du Fonds sans que les facteurs importants que j'ai signalés n'aient été mentionnés. Nous

estimons qu'il serait inopportun dans la consultation actuelle sur nos restrictions aux importations en dollars, d'entamer une discussion sur la situation de notre balance générale des paiements.

CONCLUSIONS:

Les mesures discriminatoires que nous appliquons à l'égard des importations en dollars sont imputables à l'intérêt véritable qui s'attache pour nous, au point de vue économique, à renforcer la situation internationale de la livre sterling, afin qu'elle puisse aussitôt que possible devenir entièrement convertible et que ce résultat puisse demeurer acquis de façon permanente sans que nous ayons besoin de restreindre nos demandes de conversion. Nous sommes convaincus que cette solution au problème du dollar, tel qu'il se pose pour nous, est la seule qui soit durable et qu'elle constitue, en fait, une condition première essentielle de l'établissement d'échanges ayant un caractère pleinement multilatéral. Les vues exprimées ici par le représentant du Royaume-Uni au sujet de la ligne de conduite appropriée à suivre dans les circonstances actuelles, sont celles auxquelles s'étaient ralliés les Ministres des pays du Commonwealth faisant partie de la zone sterling, lors de leur réunion de septembre, et elles ont l'entière approbation du Gouvernement néo-zélandais.